

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Pot-pourri de neurologie
No d'activité : 86425
Date : vendredi le 26 mai 2023
Lieu : Restaurant Castel- des-Pré

Coordonnées :

Objectifs

Les tremblements

Objectifs :

- 1- Distinguer cliniquement les différents types de tremblements
- 2- Réviser le traitement des tremblements essentiels
- 3- Définir la place de l'imagerie dans nos outils diagnostiques

Conférencière : Dre Mélanie Langlois, Neurologue à la Clinique de la Cité, Ste-Foy
WEB

Le diagnostic et le traitement de la migraine en 2023: pas de quoi vous donner des maux de tête!

Objectifs:

- 1- Réviser les critères diagnostiques de la migraine.
- 2- Prescrire les examens paracliniques utiles.
- 3- Distinguer la migraine épisodique et la migraine chronique.
- 4- Assurer la prise en charge via les agents pharmacologiques pour le traitement aigu et prophylactique.
- 5- Déterminer quand référer en spécialité.

Conférencier : Dr Kevin Lacroix, neurologue de Trois-Rivières
Présentiel

Président de séance : Dre Janie St-Onge

Horaire

2023-05-26	08:15	08:30	Accueil/Clôture		
2023-05-26	08:30	09:30	Atelier	Les tremblements	Dre Mélanie Langlois
2023-05-26	09:45	11:30	Atelier	Le diagnostic et le traitement de la migraine en 2023: pas de quoi vous donner des maux de tête!	Dr Kevin Lacroix
2023-05-26	11:30	11:45	Période de questions		

Confirmez votre présence auprès de Mme Annie-Pier Thibodeau info@amom-maurice.ca

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure

(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Abbvie



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.